Les escargots aquatiques : des bio-indicateurs invisibles...

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL FRANCHE-COMTÉ
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES INVERTÉBRÉS

Outre les lentes dynamiques naturelles de comblement des zones humides riveraines par le dépôt de sédiments et le développement de la végétation, les activités humaines du siècle précédent ont modifié profondément, et de manière durable, d'importantes portions du linéaire des grands cours d'eau de plaine en Franche-Comté.

■ Méandre du Meraton à Petit-Noir (39). © J. Ryelandt

Ces chantiers, qualifiés alors de « redressement » des rivières, ont pu avoir localement des effets assez désastreux pour la faune et la flore. Il s'agit principalement de travaux de canalisation et de stabilisation des berges pour la navigation, mais également l'exploitation et l'extraction de matériaux (sablières en pleine eau) qui, en creusant le lit de la rivière, abaissent les niveaux de nappe et mettent les annexes hydrauliques hors d'eau ou en perturbent le fonctionnement.

Ces annexes hydrauliques sont pourtant des éléments indispensables à la biodiversité en tant que zones de reproduction de nombreuses espèces (poissons, oiseaux, micromammifères, insectes, amphibiens, etc.). Leur déconnexion avec le lit majeur des cours d'eau peuvent donc engendrer des impacts écologiques non négligeables.

De plus, en retenant l'eau lors des inondations hivernales, ces milieux jouent également un rôle important dans la régulation hydraulique en plaine ainsi que dans les processus d'épuration des eaux.

Les escargots ne comptent pas pour du beurre

Il est néanmoins heureux de constater qu'il subsiste de nos jours un certain nombre d'annexes hydrauliques en bon état de conservation en Franche-Comté, à l'image des basses vallées du Doubs (entre Dole et sa confluence avec la Saône) et de la Loue (Val d'Amour) par exemple. L'évaluation de cet état de conservation est rendue possible par l'étude et la recherche d'espèces sensibles à la modification de leur environnement et exigeantes quant à la qualité de celui-ci. Ce sont généralement les plantes qui font l'objet de tels suivis, en raison notamment de leur valeur patrimoniale, de la forte sensibilité et de la fragilité de certaines d'entre-elles mais aussi d'une très bonne connaissance de leur répartition actuelle et passée.

Cependant, afin d'obtenir des éléments pouvant attester d'une continuité temporelle dans le maintien des régimes hydrauliques non perturbés, il peut être dans certains cas encore plus intéressant de se pencher sur

■ Lymnée crystalline. ©: J. Ryelandt

■ Prospection malaco annexe hydrau. © J. Ryelandt

des espèces animales peu mobiles, ne pouvant que difficilement se reporter sur de nouveaux secteurs en cas de dégradation des milieux. C'est particulièrement le cas des escargots aquatiques dont la survie est fortement tributaire du bon maintien de leurs habitats.

L'étude de ces espèces discrètes, qui passent bien souvent inaperçues, peut renseigner sur l'état de conservation d'un milieu. La réduction ou la disparition d'espèces sensibles pouvant être rapidement impactées par les modifications de température, d'ensoleillement, du niveau d'oxygénation ou encore d'acidité de l'eau, est un indice traduisant un niveau de perturbation élevé du bon fonctionnement écologique d'un milieu. À l'inverse, l'apparition d'espèces exotiques, concurrentes et moins exigeantes, renseigne également sur l'évolution d'un habitat (voir encart).

Il a ainsi été récemment mis en évidence la présence de riches cortèges constitués d'espèces d'escargots aquatiques fragiles, considérées comme en régression, parfois disparues, ou dont la présence n'était même pas soupçonnée en Franche-Comté.

Des milieux sensibles dont il faut prendre soin

Si aujourd'hui la situation semble stabilisée, pour chacun de nos cours d'eau de plaine, les annexes hydrauliques en bon état de conservation sont des milieux devenus rares et déconnectés les uns des autres. Cet état d'isolement fragilise fortement les espèces peu mobiles qui ont réussi à s'y maintenir jusque-là, d'autant qu'elles doivent actuellement faire face à de nouvelles menaces telles que les sécheresses répétées dues au réchauffement climatique.

À l'échelle locale, il est possible de favoriser la résilience de ces milieux humides sensibles en mettant en place des pratiques pour entretenir ou restaurer leurs fonctionnalités :

- Entretenir la végétation pour limiter la fermeture du milieu par les arbres et arbustes, pouvant ainsi favoriser l'ensoleillement et le développement d'une diversité de plantes semi-aquatiques. Il peut s'agir ponctuellement de débroussaillage, coupe des saules en têtards, dégagement de gros embâcles suite à de fortes crues ...
- Conserver des bandes tampons à proximité des annexes et préférer la mise en pâture extensive des parcelles contigües,
- Proscrire tout pompage d'eau directement dans les annexes hydrauliques.

Julien Ryelandt, CBNFC-ORI

Qu'entend-t-on par ?

- **Cortège d'espèces** : ensemble d'espèces aux exigences écologiques similaires et que l'on rencontre au sein d'un même milieu.
- **Annexe hydraulique** : mares, bras secondaires, mortes (correspondant souvent à d'anciens tracés de la rivière), généralement connectés de manière intermittente au lit principal d'un cours d'eau, notamment lors des épisodes de crues.

Les physes autochtones

À l'instar de nombreuses autres espèces des cours d'eau des plaines alluviales, les physes suivent une tendance à la régression, subissant les destructions et atteintes portées aux milieux humides de basse altitude : drainage, pollution chimique ou organique et réchauffement climatique. Cette famille d'escargots aquatiques est représentée en France par deux espèces autochtones, la physe bulle et la physe élancée. Autrefois largement répandues, elles se font progressivement remplacer dans tous les types d'habitats aquatiques (courants, stagnants, sources, lacs, fleuves...) par une espèce exotique envahissante et peu exigeante, résistante à l'eutrophisation de l'eau et à l'élévation de sa température : la physe voyageuse d'origine nord-américaine.

■ Physe élancée. © J. Ryelandt